



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

IDENTIFICATION

M AUBERT PATRICK
440 RUE DE CALIDON
01440 VIRIAT
FRANCE

N° d'adhérent : 20113540258383

Pour le compte de :
SARL AUTOPASSION
440 RUE DU CALIDON
01440 VIRIAT

N° SIREN : 535 187 363
Régime d'imposition : Réel normal
Période déclarée : Octobre 2023
Date limite de dépôt : 24/11/2023

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 3310-CA3 (applicable à compter du 01/01/2023)

Taxe sur la valeur ajoutée et taxes assimilées
Régime du réel normal – mini réel

SI VOUS ÊTES REDEVABLE DES TAXES OU REDEVANCES SUIVANTES, VEUILLEZ ACTIVER LE BOUTON CORRESPONDANT

TVA sur les
importations ☒

TVA sur les produits
pétroliers ☐

Régularisation des taxes intérieures de consommation
(TIC) ☐

A - MONTANT DES OPÉRATIONS RÉALISÉES

OPÉRATIONS TAXEES (HT)

A1	Ventes, prestations de services	55 676
A4	Importations (autres que les produits pétroliers)	28 334
B2	Acquisitions intracommunautaires	367

B - DÉCOMPTE DE LA TVA À PAYER

TVA BRUTE

Opérations réalisées en France Métropolitaine

	Base hors taxe	Taxe due
08 Taux normal 20 %	56 043	11 209

Importations

I1 Taux normal 20 %	28 334	5 667
16 Total de la TVA brute due (lignes 08 à 5B)		16 876
17 Dont TVA sur acquisitions intracommunautaires	73	

TVA DÉDUCTIBLE

20 Autres biens et services	9 043
23 Total TVA déductible (lignes 19 à 2C)	9 043

TAXE À PAYER

TD TVA due (ligne 16 - ligne 23)	7 833
----------------------------------	-------

DÉTERMINATION DU MONTANT À PAYER ET/OU DES CRÉDITS DE TVA ET/OU DE TIC

Y5 Remboursement de reliquat de TIC demandé (report de la ligne Y4)	0
28 TVA nette due (ligne TD - ligne X5)	7 833
32 Total à payer (lignes 28 + 29 + Z5 - AB) N'oubliez pas de joindre le règlement correspondant	7 833

MONTANTS DE TVA CONNUS DE LA DGFIP

TVA À L'IMPORTATION

Base imposable

Opérations taxées	Importations (<i>autres que les produits pétroliers</i>)	Ligne A4 :	28 334
Taux normal 20 %		Ligne I1 :	28 334